



COMMUNE DE

St-Légier-La Chiésaz

COMMUNICATION DE LA MUNICIPALITE AU CONSEIL COMMUNAL

No 20-2014 - Séance du 29 septembre 2014 - Orale

Préavis 19-2012 concernant le projet de réfection du barrage no 3 et de stabilisation du versant en rive gauche dans la Basse-Weveyse de Fégire.

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

Ce préavis, dont les travaux étaient estimés à CHF 200'000.--, est maintenant bouclé ; la dernière subvention concernant les cunettes a été reçue le 11 juillet 2014.

Décompte final

Coût des travaux y compris les cunettes	CHF	167'350.40
./. Participation des communes	CHF	<u>43'126.50</u>
Solde :	CHF	124'223.90
./. Subventions 64,61 %	CHF	<u>80'269.15</u>
Total		
Solde à charge de St-Légier-La Chiésaz	CHF	<u><u>43'954.75</u></u>

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

A. Bovay



Le Secrétaire

J. Steiner

St-Légier-La Chiésaz, le 29 septembre 2014

Mme A. Siffert, Municipale déléguée
Bureau du Conseil communal (si communication orale)